

METAVISIO

Société anonyme au capital de 16 141 244,21 euros

Siège social : Château Saint Ange, 157, rue du caporal Félix Poussineau – 77190 Dammarie-Les-Lys
793 834 888 R.C.S. Melun

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société METAVISIO (ci-après la « *Société* ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 - Activité de la Société et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024	4
1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024	4
1.2 SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES	4
1.3 Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées.....	6
1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société.....	6
1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat	7
1.4 Activité en matière de recherche et développement et de production	7
1.5 Activités polluantes ou à risque	8
1.6 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers.....	8
1.7 Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	10
1.8 Evènements importants survenus entre la clôture de l'exercice et l'établissement du rapport	10
CHAPITRE 2 - Filiale et participations	12
2.1 Activités des filiales de la Société	12
2.2 Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées.....	13
CHAPITRE 3 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	14
CHAPITRE 4 - Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	15
CHAPITRE 5 - Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	16
CHAPITRE 6 - Répartition du capital et actions d'autocontrôle.....	17
6.1 Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices.....	17
6.2 Franchissement de seuils légaux	17
6.3 Actionnariat salarié.....	17
6.4 Informations relatives à l'autocontrôle.....	17
CHAPITRE 7 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	18
7.1 Composition du conseil d'administration et de la direction générale	18
7.1.1 Conseil d'administration	18
7.1.2 Direction générale.....	20
7.2 Rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 decembre 2024	20
7.3 Conventions conclues avec les mandataires sociaux	26
7.3.1 Conventions réglementées	26
7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital	26
CHAPITRE 8 - Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	27
CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL	28
9.1 Participation au capital des mandataires sociaux	29
CHAPITRE 10 - Mandats des commissaires aux comptes.....	30
10.1 Commissaires aux comptes	30
10.2 Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.....	30
CHAPITRE 11 - Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	31
11.1 Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2024	31
11.2 Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2024	31

11.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2024	31
11.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	32
11.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	32
CHAPITRE 12 - Informations diverses.....	33

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

METAVISIO est une entreprise française spécialisée dans la conception, le marketing et la commercialisation d'ordinateurs portables qui sont distribués dans plus de 52 pays. Elle conçoit également des tablettes et périphériques. La Société détient à 100% une filiale au Delaware. SFIT USA CORP a été créée le 20 août 2018. La Société détient à 100% une filiale au Pays Bas. METAVISIO B.V a été créée en avril 2023. La Société détient à 99,99% une filiale en Inde. METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED a été créée en janvier 2023. La Société détient 36 % d'une filiale en Chine. METAVISIO AI SHENZHEN CO LTD., a été créée en novembre 2024

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été les suivants :

Opération en capital :

En 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 23.283.624 actions ordinaires nouvelles avec des primes d'émission de 13.240.131,59 euros. Les augmentations de capital par nature d'opérations sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
Conversion d'obligations convertibles	1 522 329	197 902,77	482 097,23
Obligations convertibles en actions avec bons de souscription attachés	3 662 524	476 128,12	233 871,88
Apport en nature	4 447 674	578 197,62	3 772 828,42
Apport en numéraire	12 958 585	1 684 616,05	8 291 361,23
Compensation de créances	692 512	90 026,56	459 972,83
Frais d'augmentation de capital imputés sur les primes d'émission			-1 029 795,05
Total	23 283 624	3 026 871,12	12 210 336,54

Ouverture de nouvelles filiales

En novembre 2024, la société a ouvert une filiale en Chine afin de pénétrer le marché Chinois. Cette filiale, dont la Société détient 36% est en partenariat avec le groupe People qui en détient 51%.

Situation bilancielle

Au 31 décembre 2024 les capitaux propres s'élèvent à 26 120 945 € (contre 15 073 637 € au 31 décembre 2023).

Le total bilan s'établit à 80 874 531 € fin 2024 (contre 62 193 419 € fin 2023).

La trésorerie nette de dettes financières s'élève à 393 400 € fin 2024 (contre 362 320€ fin 2023).

Pour information, nous rappelons que les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur son site Internet (<https://www.metavisio.eu/communiques>).

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023	Renvoi
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	2 022 013	27 181 425	29 203 438	22 395 878	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	15 038	23 883 076	23 898 114	5 923 257	D.1
Chiffre d'affaires net	2 037 051	51 064 501	53 101 552	28 319 134	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			1 564 010	2 398 479	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			305 552	4 290 478	D.3.b
Autres produits			715 223	923 576	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			55 686 337	35 931 668	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			38 589 360	22 181 185	D.2.a
Variations de stock			3 963 779	14 048	
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			5 857 824	6 218 910	D.2.a
Impôts, taxes et versements assimilés			118 338	80 639	D.2.b
Salaires et traitements			1 764 579	1 837 352	E.2 / E.3.b
Charges sociales			702 558	707 908	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			448 630	760 285	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 537 054	283 806	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			66 413		
Autres charges			3 485 475	1 040 585	D.2.c
Total charges d'exploitation (II)			56 534 009	33 124 718	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			- 847 673	2 806 950	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 333		
Autres intérêts et produits assimilés			78 100	20 934	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			81 433	20 934	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			29 900		D.4
Intérêts et charges assimilées			2 802 633	1 177 954	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			2 832 533	1 177 954	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 751 100	-1 157 020	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			- 3 598 773	1 649 930	

	31/12/2024	31/12/2023	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		234 299	
Sur opérations de capital		1 040	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)	-	235 339	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	631 329	499 252	D.5
Sur opérations de capital	-	-	D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	76 226		
Total charges exceptionnelles (VIII)	707 555	499 252	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-	707 555	-
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	-	116 427	310 891
Total des produits (I+III+V+VII)	55 767 770	36 187 941	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	59 957 670	35 112 815	
BENEFICE OU PERTE	-	4 189 900	1 075 126

1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2024, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 53 101 552 € contre 28 319 134 € au cours de l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'est élevée à -847 673€ contre un bénéfice d'exploitation de 2 806 950 € au cours de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par une perte de 4 189 900 € que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau », après affectation du résultat 2024, serait débiteur de 3 184 826 €.

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Une partie importante de la production de la Société est sous-traitée à nos différents partenaires asiatiques. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie. Afin d'établir et de conserver des relations de grande qualité, la Société met en place un contrat à reconduction tacite avec les principales Design Houses et usines. Celles-ci sont présélectionnées par le Service Qualité, ce qui permet à la Société d'assurer la fiabilité des partenariats.

Afin de choisir des partenaires fiables pouvant répondre aux diverses exigences de rapport de qualité/prix, la société met en place systématiquement un audit approfondi. Celui-ci a pour but de contrôler et de garantir le niveau de qualité, la capacité de production, le respect des certifications telles que les ISO, l'environnement de production et l'environnement des travailleurs. Nos partenaires sont contractualisés Intel, Google et Microsoft ce qui garantit les process de conception, de production et de qualité.

La capacité de production et d'adaptation à nos besoins liés à notre développement sont primordiales. Les Design Houses et les usines partenaires sont sélectionnées selon leur capacité de suivre l'évolution de la Société. La diversification et l'adaptation des produits selon notre développement territorial sont également pris en compte dans la mise en place des partenariats.

Pour chaque production, un cahier des charges au niveau de la conception du produit, du rapport qualité/prix et du process de production est mis en place en France. Nos équipes en Chine veillent à l'application stricte de celui-ci. Un contrôle qualité est en mis en place à partir de l'étape « Sourcing » jusqu'à la livraison des clients. Cela permet à la Société d'optimiser la qualité des produits et des services mais également les charges d'achat, de développement et de transport.

Ayant un département R&D, la Société assure la conception Hardware des produits tout en personnalisant le développement de software de la marque.

METAVISIO continue de développer des produits innovants sous la marque Thomson.

Nos équipes techniques ont coordonné les projets de R&D avec nos différents partenaires, ils ont assuré la veille technologique et se sont concentrés sur cet exercice sur l'aspect qualitatif des nouveaux produits qui ont enrichi et continueront d'enrichir le catalogue THOMSON.

Thomson Computing a poursuivi son projet de relocalisation d'une partie de ses activités d'assemblage et de réparation en France. Les lignes SAV sont dorénavant internalisées et parfaitement maîtrisées selon notre charte de qualité. Concernant l'activité d'assemblage, THOMSON Computing est dorénavant en pleine maîtrise de ses lignes de production, en assurant en amont, les travaux de R&D nécessaires à la réalisation de ses logiciels, la conception de ses produits ainsi que leur design et packaging.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

La nature des activités de la Société n'entraîne aucun risque significatif pour l'environnement.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de change

La Société réalise depuis 2023, des ventes dans 52 pays en dollar comme en euros, le risque de change est donc plus limité qu'en 2022, de plus les cotations sont maintenant revues tous les trimestres afin de pallier également aux risques de change.

Enfin, la direction financière de la Société dispose d'une expertise et d'une expérience importante sur les sujets de gestion des problématiques de change, ce qui réduit les chances de réalisation des risques qui y sont associés.

La société n'a plus de contrats d'options et d'accumulateurs de change à termes de devise USD pour couvrir le risque de change au 31/12/2024.

Risques en termes de besoins de financement du fonds de roulement

La Société a des besoins de financement importants pour être en mesure de satisfaire l'augmentation de son activité ainsi que pour lui permettre de développer et de commercialiser ses nouveaux produits. Les besoins de trésorerie annuels de la Société ont été jusqu'à présent assurés grâce à des outils tels que l'affacturage, l'emprunt bancaire, l'avance remboursable ou l'augmentation du capital.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance, ce qui a conduit la société à rechercher d'autres sources de financement et à signer en juin 2021, un accord avec la société Avenir Télécom lui permettant de faciliter ses achats de produits grâce à un contrat d'approvisionnement avec un crédit consenti jusqu'au règlement de ses factures clients (délais de paiement : 60 jours) par le biais du Factor Natixis.

La capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, ainsi que d'autres facteurs, sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle ou qu'un contrôle limité. De plus, la Société ne peut garantir que des fonds supplémentaires seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables.

La Société pourrait se trouver dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher des sources de financement en particulier, via le recours à des financements bancaires permettant un effet de levier, via l'émission d'instruments financiers classés en passifs financiers ou via l'émission d'actions nouvelles.

Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait choisir de freiner le développement de son activité.

Le 29 octobre 2024, la Société a conclu un contrat de financement avec la société AMERICAN AI AND HARDWARE INVESTMENTS LTD (ci-après le « **Fonds** »). Ce contrat de financement d'un montant maximal de 50 000 000 euros prévoit la souscription par le Fonds, sur demande de la Société, de tranches d'obligations convertibles en actions avec BSA attachés pour la 1^{ère} tranche (ci-après les « **OCABSA** »). Le remboursement de ces OSABSA se fait ensuite par leur conversion en actions de la Société selon un ratio de conversion déterminé dans le contrat. 61 224 489 bons de souscription d'actions ont également été souscrits par le Fonds le 29 octobre 2024. Toutes les caractéristiques importantes de ce contrat de financement ont été publiées dans le communiqué de presse du 30 octobre 2024.

Risque de crédit

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. A cette occasion, la Société veille lors de la sélection des clients, et distributeurs, à la qualité de leur assise financière et à leur respect de la réglementation locale.

La Société travaille principalement avec des enseignes de la grande distribution dont le risque de crédit est limité.

De plus, la Société a recours aux services de la société d'affacturage Natixis pour toute l'Europe et la société a souscrit une assurance auprès d'Atradius couvrant 95% de l'encours TTC en cas d'impayé.

La société ne cède ces créances au factor que si les clients concernés par lesdites créances sont couverts par Atradius.

Lors de la cession des créances aux sociétés d'affacturage : la Société comptabilise les créances cédées en contrepartie du débit d'un « compte courant factor non disponible ». Puis, la Société porte le montant financé par les sociétés d'affacturage au débit d'un sous-compte courant « Factor disponible », la Société pouvant alors disposer des fonds correspondants. Lors du règlement des créances par le client : les sociétés d'affacturage en informent la Société et rendent disponible la quote-part qui n'avait pas été financée.

Risque de liquidité

Les contrats liés à l'endettement de la Société comportent certaines clauses usuelles en matière d'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement d'une échéance. En conséquence, la

Société est exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre des clauses de remboursement anticipé de ces emprunts bancaires.

Concernant le risque lié au remboursement anticipé de ses financements, les prêts ou crédits de la Société ne comportent pas de clauses de *covenants* imposant le respect de ratios financiers. Des clauses relatives au changement de contrôle de la Société sont néanmoins présentes mais ne trouvent pas à s'appliquer en cas d'augmentation de capital lors de l'introduction en bourse envisagée.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a signé un contrat de partenariat avec le distributeur européen Westcoast, permettant ainsi la distribution de ses produits chez plusieurs enseignes. Au premier semestre, d'importantes commandes ont été livrées.

Leclerc, l'un des plus importants clients de la société, a transmis son plan d'affaire annuel 2025 chiffré à plus de 10M€.

L'ouverture d'Econocom, n°1 français des marchés publics, en 2025, va permettre à la Société de répondre à plusieurs appels d'offre, notamment pour l'armée et l'éducation.

Le développement d'une gamme de mini serveur AI autonome et d'imprimantes de marque THOMSON est en cours sur l'année 2025.

1.8 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT

Opérations sur le capital

La société a procédé à des augmentations de capital de 88.910.125 actions ordinaires nouvelles émises avec des primes d'émission de 677.124,62 euros et une imputation sur les primes d'émission d'un montant de 6.917.799,35 euros lié au mécanisme d'ajustement de conversion compte tenu d'un cours bourse de l'action inférieur à la valeur nominale des actions sur une partie de cette période.

Les augmentations de capital par nature d'opérations sont les suivantes :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Ajustement de conversion
Conversion d'obligations convertibles	14 974 102	1 946 633,26	0,00	-1 623 991,35
Conversion d'obligations	61 243 716	7 961 683,08	677 124,62	-5 293 808,00
Compensation de créances	12 692 307	1 649 999,91	0,00	0,00
Total	88 910 125	11 558 316,25	677 124,62	-6 917 799,35

A la suite des opérations sur le capital du début d'année 2025, le nombre total d'actions en circulation est passé de 35.253.292 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 124.163.417 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 16.141.244,21 euros au 10 juin 2025.

Activité commerciale

Le chiffre d'affaires hors services s'établit à 5,1 M€ à fin avril 2025 contre 1,7 M€ à fin avril 2024.

Opérations de financement

La société a signé en janvier 2025 avec WGTO Securitisation Fund un contrat de prêt d'un montant maximum de 1.700 K€ pour lequel 1.200 K€ ont été levés.

La société a signé en mars 2025 avec Multi Stratégies SA un engagement de souscription de 2.000 obligations simples de 1.000 euros de valeur nominale avec une échéance de 24 mois portant intérêt de 10%. 320 obligations ont déjà été souscrites à fin avril 2025.

CHAPITRE 2 - FILIALE ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2024 :

Filiale				
SFIT USA Corp	Société de droit du Delaware	Siège social : 251 Little Falls Drive, Wilmington, New Castle, Delaware, 19808	File number : 7025323	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO BENELUX B.V	Private Limited Liability Company	Siège social : Hogehilweg 16 1101CD Amsterdam Nederland	RSIN : 865186613	Pourcentage de détention : 100
METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED	Société à responsabilité limitée par actions	Siège social: Unit No 500, 5th Floor, ITL Twin tower, Plot No-B9, NSP, Pitampura, Delhi 110034	CIN : U32109DL2023FTC409862	Pourcentage de détention : 99.99
METAVISIO AI SHENZHEN CO LTD.,	Société à responsabilité limitée	Siège social : Bâtiment B, Centre d'innovation numérique (Centre nord de Hongrongyuan), Quartier Longhua, rue Minzhi, communauté Beizhan, District de Longhua, Shenzhen, Chine	91440300MADQC4A557	Pourcentage de détention : 36
SCI SAINTANGE	Société civile immobilière	Château Saint Ange, 157, rue du caporal Felix Poussineau – 77190 Dammarie-les-Lys	RCS : 535 002 067	Pourcentage de détention : 99
Participations				
Néant				

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

La société SFIT USA Corp, créée le 20 août 2018, est une société dont le siège social est situé à Wilmington dans le Delaware. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024 et seule une police d'assurance américaine a été signée afin d'ouvrir le marché américain. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO BENELUX B.V, créée le 24 avril 2023, est une société dont le siège social est situé à Amsterdam au Pays Bas. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024. Elle ne compte aucun salarié.

La société METAVISIO COMPUTING INDIA PRIVATE LIMITED, créée le 24 janvier 2023, est une société dont le siège social est situé à Delhi en Inde. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024. Elle compte deux salariés au 31/12/2024.

La société METAVISIO AI SHENZHEN CO LTD., créée en novembre 2024, est une société dont le siège social est à Shenzhen en Chine. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2024. Elle compte cinq salariés.

La SCI SAINTANGE détient le bâtiment dans lequel le siège de la Société est installé.

2.2 ALIENATION D'ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 -

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients de la Société et de sa Filiale par date d'échéance au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du code de commerce :

Article D. 441-6 - 1 ^e du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2 ^e du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (0 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (0 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	815				815	1573					1573	
Montant total TTC des factures concernées	189 833 €	11 805 915 €	7 372 855 €	2 811 542 €	(11 711 176) €	10 468 970 €	(4 849 567) €	(2 694 167) €	7 774 391 €	2 066 135 €	6 194 401 €	8 491 193 €
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,49 %	30,59 %	19,11 %	7,29 %	(30,35) %	27,13 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						(9,13) %	(5,07) %	14,64 %	3,89 %	11,67 %	15,99 %	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montant HT total des factures exclues	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						30 jours, fin de mois						

Les montants présentés sont TTC et tiennent compte d'une date d'échéance à 60 j date de facture.

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 -**TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du code de commerce :

<u>Année</u>	<u>Résultat net</u>
2024	-4 189 900€
2023	1 075 126 €
2022	-6 153 677 €
2021	1 145 230 €
2020	1 196 533 €

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2024, 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2024		Capital au 31/12/2023		Capital au 31/12/2022	
	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage
Stéphan Français	8 983 979	25,48	5 356 102	45,44	4 403 721	69,25
American Al and hardware investments ltd	3 662 524	10,39	Non-actionnaire	Non-actionnaire	Non-actionnaire	Non-actionnaire
Global Tech Opportunities 24	- 5%	- 5%	1 000 000	8,48	- 5%	- 5%
Hexagon Capital Fund	- 5%	- 5%	758 728	6,44	- 5%	- 5%
Flottant	22 606 789	64,13	4 854 838	40,56	1 954 588	30,74
Totaux	35 253 292	100	11 969 668	100	6 358 309	100

Au 31 décembre 2024 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est prévu un droit de vote double (article 13 des statuts).

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune déclaration de franchissement seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du code de commerce.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du code de commerce.

Au 31 décembre 2024 et à la connaissance de la Société, les salariés détiennent 3 458 actions, soit 0,001 % du capital social.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

La Société ne possède aucune action en autocontrôle et n'a pas été autorisée à le faire par l'assemblée générale.

CHAPITRE 7 -

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le **rapport** sur le gouvernement d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel	Adresse professionnelle
Stéphan FRANCAIS	PDG	55	Non	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social
Pierre KRASNOVSKY	Administrateur	63	Non	4 novembre 2023	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social
Mengqiu ZHU	Administrateur	46	Non	16 mai 2024	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social
Alexander REES-EVANS	Administrateur	30	Oui	19 décembre 2024	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2026	Siège social

Stéphan FRANCAIS, Président du conseil d'administration et Directeur général (55 ans)

Il est diplômé d'une maîtrise de création d'entreprises à Paris X mais également d'un DEA de sciences politiques et d'un doctorat de sciences politiques sur le développement d'un axe de coopération entre l'Asie et la France.

A la fin de ses études, il décide de se lancer dans l'informatique au sein du groupe PPR où il fera carrière pendant 10 ans finissant directeur des achats chez Surcouf.

Après une première aventure entrepreneuriale avec DNS en tant qu'associé pour le développement d'une gamme d'importation sous la marque SoundVision, il décide de créer la Société autour de la conception de produits informatiques sous la marque Thomson.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Gérant	SAINTANGE
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	

Sociétés hors de France
Néant.
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 8 983 979

Pierre Krasnovsky, Administrateur (63 ans)

Pierre Krasnovsky a exercé un mandat de Président DG pendant 20 ans et ensuite est devenu directeur Grands comptes chez METAVISIO avant de reprendre une position de directeur general en octobre 2023.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0	

Mengqiu Zhu, Administrateur (46 ans)

Mengqiu Zhu est directeur Design Marketing de la société METAVISIO depuis sa création en 2013. Il a une expérience de plus de 20 ans dans ce domaine.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0	

Alexander Rees-Evans, Administrateur (30 ans)

Alexander T. Rees-Evans a récemment rejoint le monde de la cryptographie, en collaborant initialement avec la plateforme d'échange d'actifs de luxe, Idoneus. Depuis, il a dirigé de grandes équipes de vente dans un échange centralisé, des plateformes de placement privé et a été le directeur des ventes internationales chez Kaizen Finance où plus de 40 projets ont été construits et lancés.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024	
Fonctions	Sociétés
	<i>Sociétés en France</i>
	Néant.
	<i>Sociétés hors de France</i>
	Néant.
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
	<i>Sociétés en France</i>
	Néant.
	<i>Sociétés hors de France</i>
	Néant.
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0	

7.1.2 Direction générale

7.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du code de commerce et de l'article 19 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la société, lors de sa réunion du 31 octobre 2022, avait décidé que la direction générale de la Société serait exercée par le président du conseil d'administration. Suite à la démission de Monsieur Marc Deschamps de ses fonctions de président directeur général de la Société, le conseil d'administration a alors nommé Monsieur Stéphan Français aux fonctions de président directeur général de la Société.

7.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Stéphan Français	Président-directeur général	31 octobre 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2028

7.1.2.3 Evolution de la composition de la direction générale depuis le 1er janvier 2025

Aucune modification n'a été apportée à la composition de la direction générale depuis le 1^{er} janvier 2025.

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Société du 26 juin 2023, du 16 mai 2024 et du 19 décembre 2024.

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
1. Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres (AGOE 16/05/2024, 15 ^{ème} résolution)	Montant des primes, réserves ou bénéfices.	16 juillet 2026	Néant.	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la valeur nominale de l'action à la date d'émission
2. Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (AGOE 16/05/2024, 16 ^{ème} résolution)	30 000 000 €	16 juillet 2026	Néant.	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la valeur nominale de l'action à la date d'émission
3. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (AGOE 16/05/2024, 17 ^{ème} résolution)	30 000 000 €	16 juillet 2026	Néant.	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des dix dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
4. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé (AGOE 26/06/2023, 9 ^{ème} résolution)	30 000 000 € & limite de 20% du capital par an	26 août 2025	19/01/2024 : émission de 1 250 000 actions 28/02/2024 : émission de 500 000 actions avec 500 000 BSA attachés	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
5. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie de placement privé (AGOE 16/05/2024, 18 ^{ème} résolution)	30 000 000 € & limite de 20% du capital par an	16 juillet 2026	21/08/2024 : émission de 286 259 actions 03/09/2024 : émission de 400 000 actions 23/09/2024 : émission de 1 648 692 actions	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
6. Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs (AGOE 26/06/2023, 10 ^{ème} résolution)	30 000 000 €	26 décembre 2024	<p>09/01/2024 : principe de l'émission d'OCA pour une valeur maximale de 2 000 000 d'euros (28 /02/2024 : conversion de 200 OCA en 244 947 actions ; 02/07/2024 : conversion de 200 OCA en 340 425 actions ; 24/10/2024 : conversion de 200 OCA en 793 021 actions)</p> <p>22/02/2024 : émission de 742 638 actions</p> <p>15/03/2024 : émission de 243 902 actions</p> <p>29/03/2024 : émission de 246 913 actions</p> <p>12/04/2024 : émission de 512 821 actions</p> <p>12/05/2024 : émission de 544 872 actions</p>	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%

7. Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie dénommée d'investisseurs (AGOE 16/05/2024, 19 ^{ème} résolution)	30 000 000 €	16 novembre 2025	<p>17/06/2024 : émission de 750 000 actions</p> <p>11/06/2024 : émission de 4 000 000 d'actions</p> <p>29/10/2024 : Emission de 630 OCABSA pour 3 150 000 euros de valeur nominale (05/11/2024 : conversion de 2 OCA en 43 478 actions ; 06/11/2024 : conversion de 10 OCA en 238 095 actions ; 13/11/2024 : conversion de 10 OCA en 238 095 actions ; 13/11/2024 : conversion de 20 OCA en 476 190 actions ; 28/11/2024 : conversion de 20 OCA en 500 000 actions 29/11/2024 : conversion de 20 OCA en 500 000 actions ; 09/12/2024 : conversion de 40 OCA en 1 111 111 actions ; 27/12/2024 : conversion de 20 OCA en 555 555 actions)</p> <p>13/11/2024 : émission de 630 OCA pour 3 150 000 euros</p>	Fixées par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote de 50%
---	--------------	------------------	---	--

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
			27/11/2024 : émission de 200 OCA pour 1 000 000 d'euros 26/12/2024 : émission de 50 OCA pour 250 000 euros	
8. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (AGOE 16/05/2024, 20 ^{ème} résolution)	15% de l'émission initiale	26 août 2025	Néant.	Mêmes conditions que l'augmentation de capital originelle.
9. Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions (AGOE 26/06/2023, 13 ^{ème} résolution)	Limite de 10% du nombre d'actions composant le capital à la date d'attribution	26 août 2026	04/01/2024 : attribution de 270 539 actions gratuites (période d'acquisition d'un an)	Sans objet
10. Augmentation de capital par attribution gratuite d'actions (AGOE 16/05/2024, 22 ^{ème} résolution)	Limite de 10% du nombre d'actions composant le capital à la date d'attribution	16 juillet 2027	Néant.	Sans objet
11. Augmentation du capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise (AGOE 16/05/2024, 23 ^{ème} résolution)	1 000 €	16 juillet 2026	Néant.	Conforme aux dispositions de l'article L.3332-20 du code du travail

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le CA / Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
12. Emission d'obligations remboursables en actions au profit d'une personne dénommée (AGOE 19/12/2024, 5 ^{ème} résolution)	7 000 OCA de 5 000 € de valeur nominale pouvant être remboursées en actions	19 février 2026	Néant.	Conversion des OCA selon le prix de conversion tel que défini dans le contrat conclu le 29 octobre 2024 : 105 % de la plus basse moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation sur un jour de bourse parmi les quinze séances de bourse précédent une demande de remboursement

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

7.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce sont décrites au chapitre 12 du présent rapport.

7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

CHAPITRE 8 -**OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES**

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

A la connaissance de la Société, aucune opération n'a été réalisée sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITALLes tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux membres de la direction générale de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2024			2023		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphan Français	Président directeur général	244 958	Néant	Néant	244 752	Néant	Néant
TOTAL		244 958	Néant	Néant	242 424	244 752	Néant

Tableau de synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2024		2023	
		Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Marc Deschamps	Administrateur	Néant	Néant	Néant	Néant
Nicolas Gaudin de Saint-Remy	Administrateur	N'est plus administrateur	N'est plus administrateur	Néant	108 395€
Loic Poirier	Administrateur	N'est plus administrateur	N'est plus administrateur	Néant	39 000€
Pierre Krasnovsky	Administrateur	Néant	122 746€	Néant	85 573€
Mengqiu Zhu	Administrateur	Néant	66 000€	N'était pas administrateur	N'était pas administrateur
Alexander Rees-Evans	Administrateur	Néant	Néant	N'était pas administrateur	N'était pas administrateur
TOTAL		Néant	188 746€	Néant	232 968€

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 14 octobre 2021, a décidé d'allouer à titre de rémunération de l'activité des administrateurs un montant global maximum de 10 000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2021 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

9.1 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2024, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Stéphan Français <i>Président directeur général</i>	8 983 979	25,48	8 983 979	25,48
Pierre Krasnovsky <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Mengqiu Zhu <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Alexander Rees-Evans <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
TOTAL	8 983 979	25,48	8 983 979	25,48

CHAPITRE 10 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Fischbach, Girault et Associés

Représenté par Messieurs Frédéric Girault et Martin Fishbach.

Date de la première nomination : 15 décembre 2018

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2026.

* * *

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Laurent Bouby.

Date de la première nomination : 5 août 2021

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024. Le renouvellement de ce mandat sera proposé au cours de cette assemblée générale.

Le renouvellement de ce mandat ne sera pas proposé à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

10.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNÉ, AYANT ETE ECARTÉS OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Néant.

CHAPITRE 11 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

11.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Convention de compte courant d'associé entre la Société et Stéphan Français :

Le 1^{er} janvier 2024, la Société a conclu une convention de compte courant d'associé avec Stéphan Français, son président-directeur général.

Au 31 décembre 2024, le montant de ce compte-courant est de 1 010 297,08 euros. Les intérêts payés par la Société au cours de l'exercice 2024 se sont élevés à 4 392,36 euros.

Ce compte-courant est remboursable en partie ou en totalité à tout moment sur demande du prêteur.

La Société dispose librement de l'intégralité des fonds prêtés.

11.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024

Néant.

11.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Contrat de bail entre la Société et la SCI Saintange :

Le 1^{er} juin 2014, la Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société civile SCI HDW (devenue SCI saintange), dont Monsieur Stéphan Français est le gérant et l'associé unique, relatif à la location de locaux sis 157, rue du Caporal Poussineau – 77190 Dammarie les Lys, lieu-dit Château Saint Ange, dont la Société se sert comme espace d'exposition de ses produits.

Ce bail a été conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives commençant à courir le 1^{er} juin 2014 et se terminant le 31 mai 2023.

Ce bail a fait l'objet d'un avenant en date du 1er décembre 2014 aux termes duquel la surface louée a été réduite. Le loyer annuel de ces locaux est passé de 120 000 euros à 72 000 euros, payable mensuellement.

Le contrat de bail (modifié par voie d'avenant) a été conclu à des conditions normales.

Ce bail a également fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} janvier 2017 mettant à la charge de la Société les travaux de modification et d'embellissement de l'espace showroom occupé par la Société destinés à se conformer aux obligations liées au statut de « bâtiment classé » du bâtiment loué.

Cette convention a pris fin à la fin du mois de mai 2024.

11.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Néant.

11.5 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Néant.

CHAPITRE 12 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 13 juin 2025

Le conseil d'administration